

Il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle au profit de l'association « La Maison de Jeanne ».
Cette association valdoienne, rencontre en effet d'importantes difficultés de trésorerie, qui risquent de mettre en péril la poursuite de ces activités.

Les missions d'intérêt général assurées par l'association sont reconnues par tous et il apparait important pour les élus municipaux de la commune de lui venir en aide.

C'est pourquoi il est proposé le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000€.

Les crédits correspondants sont inscrits au BP 2025.

Vote : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés (17 POUR) :

- d'attribuer à l'association La Maison de Jeanne une subvention exceptionnelle de 1 000€.

Fait et délibéré à VALDOIE
les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme



Le Maire,

MARIE-FRANCE CEFIS.

